

Laurent, et le reste depuis Canseaux jusqu'à Pentagouët est proprement le país de l'Acadie, dont le Port-Royal, étant la place principale, en est aussi comme le centre." (Mgr de Saint-Vallier).

Dès 1621, Jacques I d'Angleterre, dans sa charte en faveur de Guillaume Alexander, donne à l'Acadie, ainsi qu'à l'île du Cap-Breton et une partie du continent voisin, le nom de Nouvelle-Ecosse.

R.

Louis Hébert. (VI, II, 696.)—Le premier colon français qui s'établit à Québec (1617) fut Louis Hébert, apothicaire, que des goûts particuliers, développés à Port-Royal quelques années auparavant, portaient vers la culture du sol dans le nouveau monde. Si Hébert eût eu plus d'imitateurs, c'est-à-dire un plus grand nombre de bons laboureurs, et moins de marchands au cœur sordide et aux vues étroites, la Nouvelle-France n'aurait pas eu à subir les atteintes de la cruelle famine qui fut une des grandes causes de la capitulation de Québec, en 1629.

Doué d'une persévérance et d'une énergie extraordinaires, Hébert fut, à proprement parler, le bras droit du fondateur de Québec, qui lui-même comprenait que, pour rendre une colonie stable, il fallait exploiter les ressources du sol, plutôt que faire le commerce. Le chef de la première famille française qui ait habité le Canada commença à ensemençer la terre, à la Haute-Ville de Québec, dès le printemps qui suivit son arrivée (1618), et il continua jusqu'à sa mort (1621) à défricher et à cultiver avec intelligence une portion de la terre qui lui avait été concédée par le roi de France. "Ça été, dit Champlain, le premier chef de famille résidant au pays, qui vivait de ce qu'il cultivait." A sa mort, ses champs fournissaient largement à la subsistance de sa famille.

Son corps fut enterré solennellement au cimetière des Récollets, sur l'emplacement de l'Hôpital-Général. En 1678, le père Valentin Le Roux, supérieur des Récollets, fit trans-